



Analyse critique des évaluations de programmes canadiens de protection de l'enfance¹

Robert J. Flynn, Danielle Bouchard, et Jules Lajoie

Il a récemment été reconnu que l'évaluation de l'efficacité de service est l'une des priorités urgentes de la recherche effectuée au Canada sur la protection de l'enfance.²

Ce feuillet d'information résume une analyse systématique effectuée en 2005 par Robert Flynn et Danielle Bouchard pour évaluer des études sur l'efficacité de divers programmes canadiens de protection de l'enfance.³ Flynn et Bouchard ont analysé 10 évaluations révisées par des pairs sur l'impact de programmes d'intervention, publiées de 1995 à 2005, dont quatre essais randomisés contrôlés et six modèles quasi expérimentaux et non randomisés.

Ce feuillet d'information fournit une synthèse de chaque évaluation examinée. Pour la plupart des synthèses, on trouve un lien Web au résumé, et dans certains cas, le texte complet de l'article original. Ces liens sont accessibles aux lecteurs qui ont un accès électronique aux banques de données de publications.

Évaluations randomisées de l'impact des programmes

- 1) Prévention de la réapparition de la violence physique et de la négligence des enfants

MacMillan, H., Thomas, B.H., Jamieson, E., Walsh, C.A. et collab. (2005). Effectiveness of home visitation by public-health nurses in prevention of the recurrence of child physical abuse and neglect: A randomised controlled trial. *The Lancet*, 365, 1786-1793. (Référez-vous au résumé de l'article original)

Cette évaluation de l'impact d'un programme canadien de protection de l'enfance est considérée par Flynn et Bouchard comme étant la plus rigoureuse de la dernière décennie. L'étude a permis d'évaluer l'efficacité d'un programme de visites à domicile effectuées par des infirmières. Il avait pour but de prévenir la réapparition de la violence physique ou de la négligence dans des familles où s'est produite une de ces formes de mauvais traitement. MacMillan et collab. ont conclu que le programme intensif de deux ans de visites à domicile par des infirmières de santé publique n'était pas plus efficace à prévenir la réapparition que les services de suivi habituels effectués par des chargés de cas d'organismes de protection de l'enfance.

- 2) Prévention de la violence sexuelle à l'égard des enfants

Tutty, L.N. (1997). Child sexual abuse prevention programs: Evaluating Who Do You Tell. *Child Abuse and Neglect*, 21, 869-881. (Référez-vous au résumé de l'article original).

Tutty a évalué un programme de prévention de la violence sexuelle, intitulé *Who Do You Tell*, conçu pour les enfants fréquentant l'école primaire. L'analyse de la covariance entre les résultats des pré- et post-tests a démontré un résultat statistiquement significatif, mais modeste, au chapitre de la connaissance des concepts de prévention chez les enfants ayant été exposés au programme, comparativement à ceux dont le nom était placé sur la liste d'attente. Tutty a interprété ce résultat comme étant conforme aux recherches les mieux contrôlées sur les programmes de prévention de la violence sexuelle.

3) Prévention de la violence dans les fréquentations amoureuses

Wolfe, D.A., Wekerle, C., Scott, K., Straattman, A., Grasley, C. et Reitzel-Jaffee, D. (2003). Dating violence prevention with at-risk youth: A controlled outcome evaluation. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 71, 279–291. (Référez-vous au résumé de l'article original)

Cette recherche avait pour objectif d'évaluer un programme communautaire offert aux adolescents âgés de 14 à 16 ans considérés comme étant à risque de vivre des fréquentations amoureuses violentes en raison de leurs antécédents de mauvais traitements. Tel qu'attendu, les participants du groupe d'intervention du *Youth Relationships Project* ont eu moins tendance à exercer de la violence physique et émotionnelle envers leur partenaire amoureux, comparativement au groupe témoin, et ont démontré une diminution plus importante des symptômes de détresse émotionnelle.

4) Amélioration des habiletés parentales des mères violentes

Hughes, J.R. et Gottlieb, L.N. (2004). The effects of the Webster-Stratton parenting program on maltreating families: Fostering strengths. *Child Abuse & Neglect*, 28, 1081–1097. (Référez-vous au résumé de l'article original)

Les chercheurs ont étudié les effets du programme de parentage Webster-Stratton (1989)⁴ sur les compétences parentales positives et l'autonomie d'enfants vivant au sein de familles violentes. Les résultats étaient significatifs, mais modestes, pour ce qui est de l'accroissement de l'implication des mères ayant participé au programme, comparativement aux mères du groupe témoin. Cependant, le programme n'a eu aucun effet sur l'autonomie des enfants.

Évaluations de l'impact de programmes par des études non randomisées et quasi expérimentales

5) Prévention de la négligence des enfants auprès de familles à risque

Ethier, L.S., Couture, G., Lacharité, C. et Gagnier, J.P. (2000). Impact of a multidimensional intervention programme applied to families at risk for child neglect. *Child Abuse Review*, 9, 19–36. (Référez-vous au résumé de l'article original)

Cette recherche a évalué les effets à court terme d'un programme d'intervention multidimensionnel (le

Personal, Family, and Community Help Program d'une durée de 18 mois) conçu pour prévenir la négligence des enfants. Le groupe d'intervention a été comparé à un groupe de familles à risque recevant des services plus courants dans des centres communautaires. En général, on a constaté chez les mères des deux groupes une augmentation comparable du niveau de satisfaction liée à leur réseau social, de même qu'une diminution comparable de leur niveau de stress parental, d'affect dépressif et de potentiel de violence envers leurs enfants.

6) Traitement en groupe d'hommes ayant vécu à l'enfance de la violence sexuelle

Tourigny, M., Guillot, M. et Morissette, P. (2005). Efficacité d'une intervention de groupe auprès d'hommes agressés sexuellement dans leur enfance. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 37, 97–107. (Référez-vous au résumé de l'article original)

Les chercheurs ont évalué les effets d'un groupe d'intervention psychoéducatif offert aux hommes victimes de violence sexuelle subie à l'enfance. Même si les auteurs ont interprété les résultats comme appuyant l'efficacité de l'intervention, Flynn et Bouchard remarquent que même l'interprétation la plus prudente des résultats mène à la conclusion que l'intervention n'a pas eu d'effets significatifs.

7) Traitement en groupe d'adolescentes ayant vécu à l'enfance de la violence sexuelle

Tourigny, M., Hébert, M., Daigneault, I. et Simoneau, A.C. (2005). Efficacy of a group therapy for sexually abused adolescent girls. *Journal of Child Sexual Abuse*, 14(4), 71–93. (Référez-vous au résumé de l'article original)

Cette étude, qui est reliée à la précédente, évaluait les effets d'un groupe de traitement chez des adolescentes ayant vécu de la violence sexuelle. En général, les auteurs ont fait valoir de façon plausible leur conclusion, que la thérapie de groupe a produit certains effets. Toutefois, si une procédure plus modérée comme la Bonferroni avait été utilisée pour compenser les multiples tests statistiques entrepris, le nombre de ces effets aurait été moins important que ceux cités.

8) Traitement en groupe de femmes adultes survivantes de violence sexuelle subie à l'enfance

Westbury, E. et Tutty, L.M. (1999). The efficacy of group treatment for survivors of childhood abuse. *Child Abuse & Neglect*, 23, 31–44. ([Référez-vous au résumé de l'article original](#))

Les auteurs se sont servis d'un modèle de recherche quasi expérimental basé sur des groupes de comparaison pré- et post-test pour évaluer l'efficacité d'un nouveau groupe de traitement pour les femmes adultes survivantes de violence sexuelle subie pendant l'enfance. Ils ont comparé les résultats pour ces femmes (qui ont simultanément reçu de la thérapie individuelle) avec ceux des femmes n'ayant reçu que de la thérapie individuelle. On y trouve des différences importantes entre les deux groupes pour seulement deux des sept indicateurs; mais ces deux différences n'auraient pas survécu à l'application d'une procédure plus stricte comme la Bonferroni. Ainsi, l'interprétation la plus prudente de ces résultats démontrerait que le groupe de thérapie n'a pas apporté de bienfait additionnel.

9) Soutien familial intensif pour prévenir les placements en milieu substitut

Dagenais, C., Bastien, M., Bégin, J., Bouchard, C., Fortin, D. et Tourigny, M. (2003). Évaluation de l'implantation et des effets d'un programme de soutien intensif offert à des familles afin d'éviter un placement en milieu substitut. *Revue canadienne d'évaluation de programme*, 18(2), 47–69. ([Référez-vous au résumé de l'article original](#))

Deux universités ont entrepris une évaluation d'une mise en œuvre, suivie d'une évaluation quasi expérimentale de l'impact d'un programme de soutien intensif intitulé PRIME offert aux familles considérées comme étant à risque de voir au moins un de leurs enfants placés en milieu substitut. Les auteurs ont constaté que PRIME n'avait été que partiellement mis en œuvre. Ses effets n'étaient pas plus importants que ceux des services habituels, puisqu'on avait fait dévier le programme de sa forme originale pour adopter une approche moins intensive et plus traditionnelle.

10) L'entraide chez les parents de familles desservies par la protection de l'enfance

Cameron, G. et Birnie-Lefcovitch, S. (2000). Parent Mutual Aid Organizations in Child Welfare Demonstration Project: A report of outcomes. *Children and Youth Services Review*, 22, 421–440.

Cette évaluation présentait les résultats du *Parent Mutual Aid Organizations in Child Welfare Demonstration Project*. Le projet a été considéré comme une façon prometteuse et pratique de fournir aux parents isolés et stigmatisés le soutien social nécessaire. Il n'est toutefois pas clair si les participants ont retiré quelque bienfait que ce soit au chapitre du soutien social. De plus, l'utilisation de niveaux d'épreuves de signification statistique trop libéraux et l'absence de contrôle pour les multiples tests statistiques entrepris rendent douteuses les nombreuses affirmations sur le bienfait du programme sont douteuses.

Implications pour les futures études d'évaluation

À partir de leur examen critique d'évaluations de services canadiens de protection de l'enfance, Flynn et Bouchard (2005) ont formulé les recommandations qui suivent pour les futures évaluations :

- inclure davantage d'évaluations de haute qualité sur l'impact des services;
- évaluer l'efficacité d'une plus vaste gamme d'interventions;
- se concentrer sur les évaluations d'interventions qui s'appuient sur les principes de pratiques fondées sur des données probantes.

-
- 1 Ce feuillet d'information est tirée d'un article scientifique révisé par des pairs : Flynn, R.J. et Bouchard, D. (2005). Randomized and quasi-experimental evaluations of program impact in child welfare in Canada: A review. *Revue canadienne d'évaluation de programme*, 20(3), pp. 65–100. ([Référez-vous au résumé de l'article original](#)). La *Revue canadienne de l'évaluation de programme* a permis aux auteurs de citer certaines sections de l'article.
 - 2 Vandermeulen, G., Wekerle, C. et Ylagan, C. (2005). Introduction to the special issue on child welfare-research collaborations: Teamwork, research excellence, and credible, relevant results for practice. *Ontario Association of Children's Aid Societies (OACAS) Journal*, 49(1), pp. 2–3.

- 3 Flynn, R.J. et Bouchard, D. (2005). Randomized and quasi-experimental evaluations of program impact in child welfare in Canada: A review. *Revue canadienne d'évaluation de programme*, 20(3), pp. 65–100.
- 4 Webster-Stratton, C. (1989). Parents and children: A 10-program video-tape parent training series with manuals. Eugene, OR : Castalia Press.

Au sujet des auteurs : Robert J. Flynn est professeur en psychologie, directeur du Centre de recherche sur les services communautaires et chercheur principal à l'Institut de recherche sur la santé des populations de l'Université d'Ottawa. Danielle L. Bouchard est étudiante à temps plein au baccalauréat spécialisé en arts à l'École de psychologie et anciennement adjointe de recherche au Centre de recherche sur les services communautaires de l'Université d'Ottawa. Jules Lajoie est coordonnateur des communications au Centre de recherche sur l'enfance et la famille de l'Université McGill.

Référence suggérée : Flynn, R.J., Bouchard, D. et Lajoie, J. (2006). *Analyse critique des évaluations de programmes canadiens de protection de l'enfance*. Feuille d'information du CEPB #45F. Toronto (Ontario) : Université de Toronto, Faculté de service social.

Les feuillets d'information du CEPB sont produites et distribuées par le Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants afin de rendre accessible la recherche canadienne en matière de bien-être et de protection de l'enfance.

Le Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants (CEPB) est l'un des Centres d'excellence pour le bien-être des enfants financés par l'Agence de santé publique du Canada. Les points de vue exprimés dans le présent feuillet ne représentent pas nécessairement la politique officielle des bailleurs de fonds du CEPB.

Ce feuillet d'information peut être téléchargé à :
www.cecw-cepb.ca/fr/infosheets

